



## Fiche technique

# Ultraless Blanc

Agent de blanchiment ultra-concentré

Base à ultra haute concentration.

Produit de blanchiment, à base de PAP, active dès les basses températures.

S'utilise en blanchisserie industrielle, hôpitaux ou collectivités.

S'utilise sur tout type de linge (sauf le nylon) en phase de lavage à des températures comprises entre 30°C et 85°C. Permet d'éliminer les tâches rebelles comme le sang, le vin, le thé...

Permet d'éviter le ternissement et la décoloration des textiles de couleurs qui se produisent avec l'utilisation de la javel.

L'ULTRALESS BLANC permet une réduction de la quantité de plastique par rapport à un bidon de 5L de 70%.

### Mode d'emploi

Fonctionne avec un doseur automatique, branché au connecteur Ecobox. (Articles vendus séparément.)

### Dosage :

3 à 9g par kg de linge sec en fonction du degré de salissure et de la dureté de l'eau.

### Conditionnements

- Emballage : ecobox 10L.

Dimensions support ecobox (vendu séparément) :

L : 26cm/ H : 25,5cm/ P : 33cm

### Données techniques

- Aspect : Liquide laiteux blanchâtre

- pH : 3,3 - 4,0

- Densité : 0,98 à 1,06

### Précautions

Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Ne pas laver les articles portant le symbole : 

Procéder à un essai préalable sur les couleurs fragiles.

Bien respecter les températures maximales de lavage en fonction du textile à laver.

*Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.*

### Stockage

Stocker à l'abri du gel.

### Sécurité selon FDS

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Formule déposée au centre Antipoison France :  
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

22-03-2022

Ind. 6 



(connecteur Ecobox vendu séparément.)



**EYREIN**  
INDUSTRIE

ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - +33 (0)5 55 27 65 27  
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com

